

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été visiter la pauvre famille demeurant impasse d'Argenteuil et que le résumé de la question est que leur faible travail ne peut pas suffire pour leur procurer le strict nécessaire pour leur existence. parceque le père est hors d'état de pouvoir travailler tant attendu depuis trois ans d'une inflammation au plore, pour laquelle il a déjà été plusieurs fois dans les hôpitaux. La famille se compose de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants une jeune fille et un garçon âgés de 10 & 11 ans. Leur fille aînée âgée de 22 ans travaillant dans le linge & la mère fait des ménages le produit de leur travail varie de 2^{fr} à 2^{fr} 50^{cs} par jour qui leur procure le plus strict nécessaire pour leur nourriture. La nécessité les force d'avoir recours à la Charité pour payer leur loyer et fournir à leur existence et quelques petites douceurs pour le malade. Les deux jeunes enfants vont régulièrement à l'Ecole. J'ai remis à cette famille

Je me suis abonné de bouillon & vingt
caches ainsi qu'un peu d'argent provenant de
Madame Equard Ce qui leur a fait grand
plaisir, mais ce qui les inquiète beaucoup
c'est le paiement de leur Loyers. Il vous
demande le 8 Juillet à cause qu'ils trouvent
une réduction de 20 f. par an par le changement
de terre qu'ils doivent se monter à 3750⁴ Il
m'a paru qu'il y a beaucoup d'ordre et d'écono-
mie dans ce ménage et que ce sont en outre
de parfaits honnêtes gens. Je me permets,
Monsieur de vous transmettre ce détail d'après
l'avis de Mad. Equard qui m'a dit que vous
devriez être au courant de leur position.

J'ai l'honneur d'être Monsieur

Je me permets de vous
chercher vos ordres à leur
égard

Très humble
Servant

H^{te} S. Chau

Passage Civoli. II.

Paris le 29 Juin 1842

